

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF107

présenté par

Mme Dalloz, M. Straumann, M. Lorion, M. Reiss et Mme Poletti

ARTICLE 56

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.